



## Une initiative incontournable

**Cantonaliser, pas uniformiser!  
Et seulement au niveau pédagogique !**

Nous ne faisons pas campagne pour uniformiser l'école neuchâteloise ! Nous voulons **donner au canton la maîtrise du pédagogique, afin que chaque élève soit traité manière équitable et bénéficie des mêmes chances, quel que soit le cercle où il est scolarisé.** Mais bien sûr **tout en tenant compte des spécificités locales**, telles que les facteurs socio-économiques ou les bonnes pratiques de chaque cercle scolaire. Nous ne cherchons pas non plus à supprimer les cercles scolaires qui garantissent une certaine proximité de l'école avec la population.

Nous ne faisons pas non plus campagne pour donner carte blanche au DEF ou au SEO! Les personnes passent, par contre, les systèmes demeurent.

**Tous les autres cantons appliquent un système où la pédagogie est du ressort exclusif du canton**, la logistique incombant aux communes. Comparativement à notre régionalisation, cela coûte beaucoup moins cher et s'avère surtout beaucoup plus équitable pour les élèves et pour les enseignants.

**Actuellement, les lignes directrices au niveau pédagogique sont données par le canton, mais ce sont les communes qui prennent les décisions.** D'où des applications différentes en fonction des volontés politiques locales, qui changent au gré des élections.

Ainsi, nous ne pouvons accepter qu'un élève en difficulté ait beaucoup, peu ou pas du tout de soutien selon le scolaire où il se trouve, qu'il puisse redoubler dans un cercle et pas dans un autre et qu'il n'ait pas droit aux mêmes prestations d'orthophonie selon où il est scolarisé. Nous ne pouvons tolérer que les communes privilégiées puissent ouvrir des classes supplémentaires et pas les autres, que le cadre horaire et les branches enseignées varient d'un endroit à l'autre pour les élèves en formation spécialisée, etc. Et la liste ne s'arrête pas là...

**Nous ne voulons pas non plus une cantonalisation qui se ferait par un nivellement par le bas ! Nous nous opposons avec force à la suppression des expériences locales concluantes** telles que les classes CRIC et OASIS à La Chaux-de-Fonds, les classes terminales, le soutien langagier s'il n'y a pas assez d'élèves allophones pour ouvrir une classe d'accueil, le co-enseignement, etc. **Nous voulons au contraire que le canton établisse une liste des bonnes pratiques dans le but de les généraliser lorsqu'elles répondent à un besoin au niveau local!**

**Nous dénonçons également l'explosion des coûts induits par la mise en place des nouvelles structures administratives liées à la régionalisation de l'école** (au moins 30 millions de francs de surcoûts depuis l'introduction de la régionalisation, alors qu'il était prévu une opération neutre, voire même une baisse des coûts). Ceci alors qu'en parallèle des coupes sont exigées dans les prestations et dans les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants. **Nous voulons que l'Etat cesse d'imposer des mesures d'économie dans l'enseignement et trouve des solutions pour alléger l'encadrement de l'école neuchâteloise qui coûte cher.**

Par ailleurs, **avoir un seul interlocuteur plutôt que sept ou treize** (pour autant que les autorités locales veuillent bien nous recevoir) **est plus facile pour faire entendre les revendications des syndicats et**

**des associations de parents d'élèves.** La fragmentation du pouvoir et la dilution des responsabilités ne permet pas de défendre la qualité de l'enseignement et les conditions de travail des enseignants.

Les syndicats rencontrent la Cheffe du DEF trois à quatre fois par an avec ses chefs de service et à chacune de ces rencontres, face à une grande partie de nos récriminations, elle nous dit que ce n'est pas du ressort du DEF et nous renvoie auprès des communes. Ne nous leurrions pas, l'attitude de certaines communes n'est pas toujours amicale et vise souvent à diviser pour mieux régner!

**Quant aux nombreuses mesures d'économies exigées par l'Etat et qui n'ont pas épargné l'éducation, elles ont rarement été combattues par les communes – elles ont même parfois été proposées par ces dernières –, qui voient ainsi leurs finances s'améliorer.**

Pour rappel, les dernières coupes annoncées concernent les prestations d'orthophonie (2 millions de moins par an) et une hausse des effectifs aux cycles 1 et 2 (2 millions par an) auront un impact direct sur la qualité de l'enseignement, tout en permettant quelques belles économies du côté des communes !

De toute évidence, **la mise en œuvre de la régionalisation, qui selon le Conseil d'Etat d'alors devait permettre une optimisation du système, coûte bien plus cher que l'ensemble des économies imposées dans les classes ces dernières années!**

Le comité d'initiative considère qu'**il est intolérable de faire des économies dans les prestations aux élèves alors que l'on dépense sans compter en outils et dispositifs d'administration du système.**

---

**Merci de signer et de faire signer autour de vous!**

Pour rappel, une **initiative** est une **demande d'ouverture d'un débat public**. Si elle aboutit, c'est **le peuple** qui **aura le dernier mot** ! Un contre-projet pourrait aussi voir le jour. Et **en cas d'acceptation par le peuple**, la mise en œuvre de notre initiative devra **tenir compte de nos arguments** et être **négociée avec le comité d'initiative**.